



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

**Janvier
2011**

Le mot de notre fondateur

Loin de moi de m'ériger en pape. Je ne suis qu'un évêque de l'Eglise catholique qui continue à transmettre la doctrine. *Tradidi quod et accepi*. C'est ce que je pense que je souhaiterais qu'on mette sur ma tombe, et cela ne tardera sans doute pas, qu'on mette sur ma tombe *Tradidi quod et accepi* - ce que dit saint Paul - « Je vous ai transmis ce que j'ai reçu », tout simplement. Je suis le facteur qui porte une lettre. Ce n'est pas moi qui l'ai faite cette lettre, ce message, cette parole de Dieu, c'est Dieu Lui-même, c'est Notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même, et nous vous l'avons transmis, par l'intermédiaire de ces chers prêtres qui sont ici présents.

*Sermon des sacres,
le 30 juin 1988*

Mgr MARCEL LEFEBVRE

Si notre paroisse existe, si vous pouvez venir chaque jour assister à la messe, recevoir Notre-Seigneur dans vos cœurs, vous confesser, faire bénir vos objets de piété, écouter la bonne doctrine, c'est parce que les prêtres sont là. Mais s'ils sont là, c'est parce qu'il y a 40 ans, devant la dégradation progressive de l'idéal sacerdotal, un évêque, guidé par la Providence, a fondé une congrégation dont le but est justement de former les prêtres à la sainteté : la Fraternité Saint Pie X. Cet évêque, c'est Mgr Marcel Lefebvre.

Loin des médias qui, connaissant mal le sujet ou visant à nuire à l'Eglise, cherchent à salir la mémoire de celui qu'ils ont appelé « l'évêque rebelle », essayons rapidement de tracer quelques traits de ce que fut sa vie au service de l'Eglise.

Il naît le 29 novembre 1905 dans une famille de huit enfants profondément catholique.

Il aura un frère prêtre et trois sœurs religieuses. Son père, résistant, mourra en déportation, sa mère, elle, sut lui inculquer très



Marcel séminariste

tôt l'amour de Dieu en même temps que le sens du devoir d'état. Admis au Séminaire français de Rome, il y reçoit une solide formation doctrinale en même temps qu'un grand amour de l'Eglise. Cette formation et cet amour de l'Eglise lui permettront de déceler très vite les déviations de certains prêtres et évêques progressistes, en particulier au Concile Vatican II.

Ordonné prêtre le 21 septembre 1929, il sert un an dans une paroisse de Lille avant de rentrer chez les Spiritains. Après son noviciat, il est nommé missionnaire au Gabon en 1932. Là il est tour à tour professeur de séminaire, économiste, constructeur, chauffeur, électricien, imprimeur... Bref, il brille par son zèle pour les âmes et son efficacité dans le ministère, utilisant tous les moyens possibles pour toucher les âmes et les amener à Dieu.

En 1945, il doit s'arracher à ses fidèles puisqu'il est nommé directeur du scolasticat des Pères du Saint-Esprit en Normandie. Pour ses séminaristes, il va être un véritable père, leur inculquant une doctrine forte. C'est l'après-guerre avec toutes ses restrictions. Pour nourrir ses séminaristes affamés, il n'hésite pas à sillonner la région pour tenter de leur trouver un peu de solide nourriture.



L'archevêque avec Pie XII



Le missionnaire et ses fidèles

Faisant preuve d'aptitudes d'organisateur et manifestant un grand zèle pour les âmes, deux ans après, le 18 septembre 1947, il est sacré évêque pour être envoyé comme premier archevêque à Dakar au Sénégal, pays en grande majorité musulmane. Jusqu'en 1962, il assume les charges d'évêque, de vicaire apostolique et de délégué apostolique. En seulement quinze ans, il fonde églises et séminaires, multiplie les couvents, répand le catéchisme, ordonne les premiers prêtres indigènes, le tout en s'assurant l'estime de tous y compris des musulmans, frappés par sa bonté et sa distinction.

Malheureusement, il faut à nouveau se séparer : Mgr est élu Supérieur Général des Pè-



Le Supérieur des Spiritains

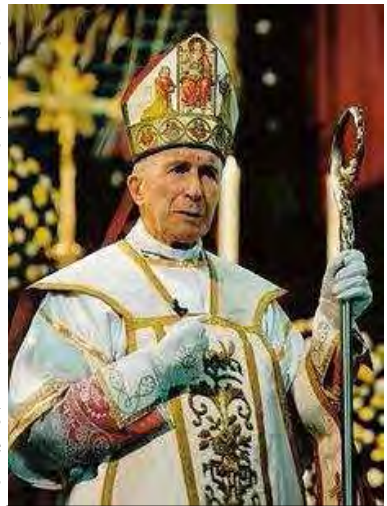
res du Saint-Esprit en 1962. Il est également chargé par le pape Jean XXIII de collaborer à la préparation des textes du futur concile.

C'est à ce moment-là qu'il voit s'affronter dans les plus hautes hiérarchies de l'Eglise deux courants. Face à ceux qui s'appuient sur l'enseignement constant de l'Eglise se dresse une idéologie nouvelle, prônée par des théologiens pourtant encore condamnés peu de temps auparavant. Ces derniers, à l'occasion du concile, vont réussir grâce à l'appui d'évêques bien placés, à supprimer les textes préparés avec soin pour leur en substituer de nouveaux volontairement ambigus. Pouvant être entendus dans un sens catholique, ils satisfont la plupart des Pères du concile, mais ensuite ils pourront être utilisés dans un sens totalement différent. C'est ce qui se passe très vite et les conséquences

sont désastreuses : les églises se vident, les vocations disparaissent, les prêtres, les religieuses abandonnent leur état sacré, d'autres se rebellent, beaucoup de fidèles perdent la foi...

Devant cette crise qui secoue toute l'Eglise, des parents, des séminaristes se tournent vers Mgr Lefebvre pour lui demander conseil. Il essaye d'abord de les

orienter vers des séminaires ou des congrégations sérieuses, mais peu à peu, elles disparaissent. Ceux qui sont venus le trouver le supplient : ne peut-il pas lui-même les prendre en charge ? Il a l'expérience de la formation sacerdotale. Lui-même démissionne de sa charge de Supérieur Général des Spiritains parce qu'il ne veut pas être responsable des aberrations introduites dans la congrégation au nom du concile. Poussé alors par la Providence qui se manifeste par les prières de ces fidèles désemparés, il fonde la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, agréée par Mgr Charrière, évêque de Fribourg en Suisse. Cette Fraternité est toute orientée vers la formation et la sanctification des prêtres. C'est ainsi que Mgr acquiert à Ecône en Suisse un bâtiment qui va devenir le premier



Le fondateur de la Fraternité

des séminaires de la Fra-

Les « nouveautés » nuisent hélas de se développer l'institution d'une malheureusement s'éloigne transmise sans apôtres. Mgr Lefebvre représente pour la foi, en réelle, en omettant la pour le péché, la refuse la messe de toujours. mence la persécution son œuvre. Malgré les appuis de quelques auto-febvre est sanctionné : sobéir au Pape. Mais il



Transmettre Jésus aux âmes

sembler désobéir aux hommes plutôt que de désobéir à Dieu en mettant la foi en danger. Sa conviction s'enracine avec les ans, en voyant les graves dérapages dans l'Église et même chez le Pape, en particulier en 1986 quand Jean-Paul II invite à Assise toutes les fausses religions à prier pour la paix, donnant ainsi un exemple déplorable, comme si ces fausses religions pouvaient être comparées à la seule vraie Église voulue par Notre-Seigneur.

Avec l'âge Mgr Lefebvre pense à sa succession. Puisque Rome, loin de vouloir l'aider, fait tout pour étouffer la Fraternité, puisqu'il faut assurer les confirmations dans le monde entier et ordonner des prêtres dans les séminaires de trois continents, il annonce qu'il sacrera quatre évêques le 30 juin 1988, non pour créer une espèce d'Église parallèle, mais pour assurer la continuité du sacerdoce et des sacrements auprès des fidèles qui veulent garder leur foi intacte.

Malgré les pressions de toutes sortes, Mgr Lefebvre sacre ses successeurs et est donc injustement puni d'une excommunication (qui d'ailleurs a été « levée » en 2009 sans que la Fraternité n'ait changé quoi que ce soit dans son combat, ce qui manifeste son manque de fondement). Il peut alors se consacrer à une tâche qu'il attend depuis longtemps. Il rédige *Itinéraire Spirituel*, un petit livre où il transmet à ses prêtres ce que doit être l'esprit de la Fraternité : l'amour de Notre-Seigneur Jésus, Prêtre s'offrant en victime sur la croix en réparation des péchés. Atteint depuis quelques temps par un cancer, Monseigneur peut mettre en pratique cette immolation à l'hôpital où il s'éteint le lundi saint, 25 mars 1991, fête de l'Annonciation, quand Jésus descendit en Notre-Dame pour commencer son œuvre sacerdotale. ♦

ternité.

conciliaires » contolopper et en 1970, c'est « nouvelle messe » qui gne fortement de la interruption depuis les voyant le danger qu'elle atténuant la présence dimension de sacrifice et continue de célébrer C'est alors que comouverte contre lui et encouragements et les rités à Rome, Mgr Leon lui reproche de dé-tient bon, préférant

Père Chrissent



Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique !

Le Séminaire du Saint Esprit existait depuis 1703. Son fondateur, Claude Poullard des Places, s'était intéressé surtout aux étudiants pauvres, et organisa son œuvre pour les conduire à la prêtrise. Une fois ordonnés, ils étaient envoyés dans les diocèses qui manquaient de prêtres. Quelques-uns même passèrent aux Missions étrangères.

Quand les Colonies eurent besoin de Missionnaires, on songea assez naturellement à les demander à ce séminaire qui n'avait pas de diocèse particulier à pourvoir. C'est ainsi que les « Messieurs du Saint-Esprit » comme on les appelait partirent à Saint Domingue, au Canada, en Acadie...

Quand l'Ordre des Jésuites fut supprimé (1763), il fallut les remplacer à Cayenne. On s'empressa de demander des prêtres au Saint-Esprit. Leur réputation engagea le Gouvernement à charger cette Société d'entretenir habituellement 20 Missionnaires en Guyane, avec un Préfet Apostolique. Ils y « *méritèrent l'estime, la considération et la confiance publique* ».

Après Cayenne, le Sénégal, en 1779, fut confié, dans des circonstances imprévisibles, aux prêtres du Saint-Esprit. Deux prêtres français, MM. Berthout et Déglicourt, faisant voile vers Cayenne, échouèrent près du Cap Blanc. Faits prisonniers, réduits en esclavage par les musulmans, ceux-ci leur firent souffrir les pires sévices. Ils furent achetés par les Anglais, alors colonisateurs du Sénégal. Grâce à l'intervention des notables, ils purent apporter les secours de la Religion aux habitants catholiques, d'origine française, qui en étaient privés depuis 20 ans. Le Gouvernement, jaloux de leur influence, les fit brusquement embarquer sur un navire anglais, à destination de Londres. Ce navire fut capturé par un corsaire français, qui les ramena en France. Là, les Missionnaires confèrent avec le Ministre de la Marine, lui donnant les renseignements nécessaires à la reprise de la Colonie aux anglais, particulièrement les dispositions des habitants, et la configuration de l'Ile St Louis. Une escadre fut mise en place, qui se dirigea vers le Sénégal. Grâce aux indications du Père Déglicourt, qui faisait partie de l'expédition, elle s'en empara sans peine.

C'est vers cette époque que Saint-Pierre-et-Miquelon furent confiées aux Missionnaires du Saint-Esprit, qui firent alors de la desserte des Colonies, leur œuvre principale. ♦

par Emel

Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Guadeloupe !

Jeunesse de Vieux-Habitants

Les Capucins et l'église actuelle (1683-1721)



En 1681, à la suite d'une nouvelle répartition des paroisses parmi les ordres religieux qui évangélisaient la Guadeloupe, les Capucins succédèrent aux Dominicains. Les fils de Saint François établirent leur résidence à Vieux-Habitants le 10 juin 1686 ; ils desservirent la paroisse sans interruption jusqu'à la Révolution.

Ils construisirent l'église actuelle sur l'emplacement de l'ancienne (qui fut brûlée par les Anglais le 20 mars 1703). Les armoiries traditionnelles de leur ordre figurent toujours sur le porche classé monument historique par arrêté ministériel du 17 juin 1975. Elles illustrent un épisode de la vie du Poverello d'Assise et perpétuent le souvenir du jour où le Divin Crucifié, répondant à la prière extatique de Saint François, détacha miraculeusement ses bras de la croix pour l'embrasser.

Le porche en question est en pierres taillées ; le porche tout seul, hélas ! mais pas l'église, ni même la façade. L'origine de ces pierres pose un petit problème. Venaient-elles de France comme celles de certains monuments contemporains, ou sont-elles cette « pierre bise qui se taille aisément et qu'on lève à l'ilet Goyave », aux dires du Père Dutertre ?

Ce qui est certain, c'est qu'on fit venir de France, en 1703, des tailleurs de pierre limousins, qui peut-être travaillèrent chez nous. Plus tard, en 1720, l'ingénieur La Roubais fera exprès le voyage de La Rochelle pour en recruter d'autres, mais en vain. La tradition rapporte que le terrain nécessaire à l'agrandissement de l'oratoire primitif fut donné par le chevalier Charles Dagoumel.

Ce premier bienfaiteur décéda le 17 avril 1721 et fut enterré dans l'église même auprès de la porte d'entrée. Sa tombe, et la pierre portant gravée la date de sa mort, demeura visible jusqu'en 1956. Lorsque fut exécuté le carrelage, on ne prit pas la précaution de sauvegarder ce monument qui attestait cependant que l'église actuelle était bien là, en cette année 1721. On le remit à jour en 1975 et il continue à rendre témoignage. ◆

LA VIE AU PRIÈRE



Ils savent tout faire : servir la messe le matin, jouer au foot l'après-midi ! Mais ils n'étaient pas seuls ce 8 décembre : vous avez été nombreux à répondre présents pour honorer notre Mère du Ciel en cette mémorable procession aux flambeaux. L'occasion d'attirer bien des grâces sur notre paroisse.



LE SAINT DU MOIS

Sébastien naquit à Narbonne, en France, et fut élevé à Milan, d'où sa mère était originaire. Il reçut une éducation chrétienne. Il n'oublia point, dans la profession des armes qu'il avait embrassée sous l'empereur Caïus et ses successeurs, de mettre en pratique les leçons de foi et de vertus apprises dans sa jeunesse. Les empereurs Dioclétien et Maximien l'honorèrent de leur estime et de leur affection, et Sébastien devint capitaine de la première compagnie de la garde prétorienne. Il était chrétien de cœur et d'affection, mais il crut qu'il était utile, pour le service de Dieu, qu'il se tint caché, afin de pouvoir secourir ses frères avec plus de facilité, jusqu'à ce qu'il fût temps de se découvrir et de mourir avec eux. Il s'employait à visiter les chrétiens prisonniers, à leur donner courage dans leurs tourments, et à retenir ceux qui étaient près d'être abattus.

Parmi ces chrétiens, il y eut deux chevaliers romains, nommés Marc et Marcellin, frères jumeaux ; ces deux frères étant arrêtés prisonniers pour la confession de la foi, Sébastien les alla visiter dans la prison et leur représenta qu'il ne fallait rien craindre, pas même la mort, pour le service de Celui qui

est la vie éternelle. Pendant qu'il s'entretenait avec eux, une brillante lumière descendit dans la prison et remplit de joie et d'admiration tous les assistants. Au milieu de cette clarté, Notre Seigneur apparut avec sept anges qui le suivaient et lui rendaient hommage ; et s'approchant de Sébastien, il lui donna le baiser de

paix et lui dit : « Tu seras toujours avec moi ». Finalement, il y eut 34 personnes qui se firent chrétiens dans cette prison à la suite de la prédication de Sébastien, et ils furent baptisés par le prêtre Polycarpe.

La persécution augmentait de jour en jour, tellement que les chrétiens ne pouvaient plus ni vendre ni acheter, ni trouver à manger, s'ils n'encensaient auparavant les statues des dieux dressées, par ordre de l'empereur, dans tous les marchés et sur toutes les places publiques.

Saint Sébastien, sous l'uniforme de capitaine des gardes prétoriennes, n'avait point cessé de visiter les martyrs, de les encourager dans leurs tourments et de recueillir leurs restes après leur mort. Finalement il fut dénoncé à Dioclétien lui-même, durant un voyage de ce prince à Rome. Le capitaine des gardes parut devant l'empereur qui lui reprocha de payer

LES PÈRES ET LE FRÈRE VOUS
SOUHAITENT UNE SAINTE
FÊTE DE NOËL ET BEAUCOUP
DE GRÂCES POUR 2011.

d'ingratitude ses propres bienfaits, et d'attirer le courroux des dieux contre sa personne et son empire. Sébastien répandit :

« Seigneur, j'ai toujours été fidèle à mes devoirs et je n'ai cessé de prier pour votre salut et la prospérité de votre règne, le vrai Dieu Créateur du ciel et de la terre, sachant que c'est une grande folie d'adorer des dieux de pierre, de bois, d'argent ou d'or ». Dioclétien, irrité de ce langage, fit venir une compagnie d'archers de Mauritanie. On dépouilla Sébastien de ses vêtements et les archers le percèrent de leurs flèches. Dioclétien fit suspendre au cou du martyr un écriteau

portant qu'il souffrait ce tourment parce qu'il était chrétien. Sébastien fut laissé pour mort à son poteau. Irène, veuve du saint martyr Castulus, étant venue la nuit pour l'ensevelir, le trouva encore vivant. Elle le transporta secrètement chez elle au palais même de l'empereur et, quelques jours après, Sébastien se trouvait parfaitement guéri.

Malgré les avertissements des

chrétiens, Sébastien, sachant que l'empereur devait aller au temple, se mit sur l'escalier d'honneur avec les autres courtisans rangés sur son passage, et s'adressant à Dioclétien, il lui reprocha sa cruauté contre les chrétiens. Après un moment de stupeur, l'empereur, furieux, fit conduire le

martyr dans l'hippodrome où on l'assomma à coups de bâton. Dieu permit que saint Sébastien apparût à une sainte dame, appelée Lutine, et lui révélât où était son corps. Il lui commanda de l'enterrer aux catacombes, à l'entrée du souterrain. Cette vertueuse femme accomplit tout ce qui lui avait été commandé, et fut trente

jours en prière continuelle au lieu où elle avait enseveli ce saint corps. Après les persécutions, elle fit une église de sa maison, et laissa tous ses biens, qui étaient considérables, pour le service divin et pour la subsistance des chrétiens pauvres.

Le martyre de saint Sébastien eut lieu le 20 janvier de l'an 288. ♦

Père Claret



SAINT SEBASTIEN
Défenseur de la Foi
Fête le 20 janvier

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

♦ Réunion de Marie Reine des Cœurs :

☞ Vendredi 7 janvier

☞ Vendredi 4 février

♦ Fête de l'Epiphanie :

☞ Dimanche 9 janvier
au Prieuré

12 h 00 : Repas et
galettes des rois

14 h 30 : Vêpres et
Salut

16 h 00 : Foot à
Dillon

Nos prochains rendez-vous.
Venez-y nombreux !

Guyane

☎ 05.96.70.04.67

♦ A Cayenne : Chapelle Saint Joseph (14, rue Saint Joseph, Cité N'Zila)

☞ le dimanche 16
janvier

9 h 00 : confessions

9 h 30 : Messe

☞ le dimanche 6
février

♦ A Kourou :

☞ le samedi 15 janvier

☞ le samedi 5 février

(1^o samedi du mois !)

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

♦ Conférence à 19h15 à la chapelle.

☞ Vendredi 14 janvier

☞ Vendredi 18 février

♦ Réunion de la Com- pagnie de Marie Reine des Cœurs

à 17h30 à la

chapelle.

☞ Vendredi 7 janvier

☞ Vendredi 4 février

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique



05.96.70.04.67

Chapelle
N. D. de la
Délivrande

64, rue Moreau-de-
Jonnès

97200 Fort-de-France

Dimanche et fêtes : 7h00 (messe basse)

9h00 (messe chantée)

➤ confessions dès 6h30

♦ En semaine : 6h30

♦ Exposition du Saint Sacrement : jeudi à 7h15 (chapelet)

♦ Confessions et permanence : tous les jours de 7h30
à 10h30

♦ Catéchismes : mercredi de 14h30 à 16h30 (prieuré)

Guyane

☎ 05.96.70.04.67

♦ Messe et confessions:

selon le programme ci-dessus.

Guadeloupe



06.90.12.80.93

Chapelle
N. D. de
Guadeloupe

5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

♦ Dimanche à 7h00 (messe basse) et 9h00 (messe chantée)

♦ En semaine : lundi à 6h30

vendredi à 18h00

samedi à 18h

♦ Confessions : avant ou après chaque messe

♦ Catéchismes : le samedi de 8h30 à 9h30

♦ Permanence : le samedi de 9h30 à 12h00

LA MORALE EN GENERAL

La morale est la connaissance de la bonté ou de la malice des actes humains pour aller au Ciel.

On comprend alors l'importance de cette science. Ses deux sources sont :

- ✘ le droit naturel
- ✘ le droit positif

I. LE DROIT NATUREL

1. Nature

C'est la loi inscrite en tout homme. Une espèce de mode d'emploi que le Bon Dieu donne à chacun. Elle se résume dans les 10 commandements.

Les commandements de Dieu ou *Décatalogue* sont les lois morales que Dieu a données à Moïse, sur le mont Sinaï, dans l'Ancien Testament, et que Jésus-Christ a perfectionnées dans le Nouveau. ¹⁶¹

Le *Décatalogue* nous impose les devoirs naturels les plus fondamentaux envers Dieu, nous-mêmes et le prochain, ainsi que les autres devoirs qui en découlent, comme le devoir d'état.¹⁶²

2. Conséquences

Il ne change pas au cours du temps.

Il n'admet jamais d'exception.

Les commandements de Dieu peuvent tous et toujours être observés, même dans les plus fortes tentations, avec la grâce que Dieu ne refuse jamais à celui qui l'invoque de tout son cœur. ¹⁶⁵

Nous ne sommes donc jamais tentés au-dessus de nos forces. On ne peut donc jamais dire : « C'est plus fort que moi ». Cependant, sans la grâce, nous ne pourrions vaincre toutes les tentations.

Le droit naturel vient de Dieu.

Nous sommes obligés d'observer les commandements de Dieu, parce qu'ils sont imposés par lui, notre souverain Maître, et dictés par la nature et la saine raison. ¹⁶⁶

Dieu, qui nous a créés ainsi que le monde qui nous entoure, a placé dans la création des lois physiques (loi de gravitation par exemple) et morales (c'est le droit naturel).

Celui qui délibérément transgresse même un seul commandement de Dieu en matière grave, pèche gravement contre Dieu, et par conséquent mérite l'enfer. ¹⁶⁷

Rappel : Il faut 3 conditions pour qu'il y ait péché mortel (ou péché grave) :

- la matière grave
- la pleine connaissance (= *le savoir*)
- le plein consentement (= *le vouloir*)

II. LE DROIT POSITIF

1. Nature

C'est la loi qui s'ajoute à la loi naturelle pour nous perfectionner. On la trouve dans le sermon sur la montagne résumé dans les huit béatitudes.

Nos devoirs envers Dieu et envers le prochain se réduisent à la charité, c'est-à-dire à l'amour de Dieu, « le plus grand et le premier commandement », et à l'amour du prochain, qui « lui est semblable ».

« De ces deux commandements, a dit Jésus-Christ, dépendent toute la loi et les prophètes » (Mt 22, 38-40). ¹⁶³

2. Division

Le droit positif peut être divin, ecclésiastique ou civil.

- ✘ Le droit positif divin est celui dont nous parlons.
- ✘ Le droit positif ecclésiastique rassemble les lois de l'Eglise qui viennent préciser le droit divin (naturel ou positif). Par exemple, Dieu veut qu'on sanctifie le jour du Seigneur, mais c'est l'Eglise qui détermine que ce jour est le dimanche.
- ✘ Le droit positif civil est l'ensemble des lois de la société dans laquelle on vit.

Puisque le droit positif est soumis au droit naturel, on comprend qu'une loi, ecclésiastique ou civile, qui s'écarte du droit naturel est une loi mauvaise qui non seulement ne nous oblige pas, mais qu'on ne doit pas suivre.

3. Conséquence

Habituellement, nous devons suivre le droit positif, qu'il soit divin, ecclésiastique ou civil, mais dans certains cas, le droit positif peut ne pas obliger quand il y a une raison proportionnée.

III. LES VERTUS

1. Nature

La vertu est une disposition constante de l'âme à faire le bien. 227

C'est donc un état habituel, une inclination qui pousse notre âme vers le bien.

Plus nos vertus sont développées et plus nous sommes attirés vers le bien. Un saint est une personne qui possède les vertus à un point éminent (et qui les manifeste par une pratique qui va jusqu'à l'héroïsme).

2. Division

Il y a deux espèces de vertus :

- les vertus *naturelles*, que nous acquérons par la répétition d'actes bons, telles sont les vertus appelées morales ;
- et les vertus *surnaturelles*, que nous ne pouvons acquérir ni pratiquer par nos seules forces, mais qui nous viennent de Dieu, et ce sont les vertus propres du chrétien. ²²⁸

C'est l'origine (Dieu ou l'homme) qui les distingue, mais aussi le motif (charité pour Dieu ou amour naturel). Par exemple, si j'obéis par crainte d'être puni ou pour être bien vu, mon obéissance est naturelle, mais si c'est parce que je sais que c'est la volonté de Dieu qui se manifeste par mon supérieur, mon obéissance est surnaturelle.

Un païen peut avoir des vertus mais seulement naturelles. Un chrétien en état de grâce possède une même vertu naturellement (par répétitions d'actes) et surnaturellement (parce que Dieu la met dans son âme).

Nous recevons les vertus surnaturelles avec la grâce sanctifiante, par le moyen des sacrements ou par l'amour de charité.

Nous les pratiquons avec les grâces actuelles des bonnes pensées et des inspirations, par lesquelles Dieu nous meut et nous aide en tout acte bon. ²³⁰

Les vertus surnaturelles sont inséparables de la grâce sanctifiante, par laquelle la Sainte Trinité habite dans notre âme.

Si donc nous perdons la grâce, nous perdons aussi les vertus surnaturelles. Nous pouvons les retrouver avec la grâce par la confession.